

Département du Gard / Uzège Pont du Gard

SAINT HIPPOLYTE DE MONTAIGU



Plan Local d'Urbanisme

III_Orientations d'Aménagement et de Programmation



CROUZET URBANISME
19 Grande rue – 26 130 Saint Paul Trois Châteaux
Tél : 04 75 96 69 03.
e-mail : crouzet-urbanisme@orange.fr

Approbation

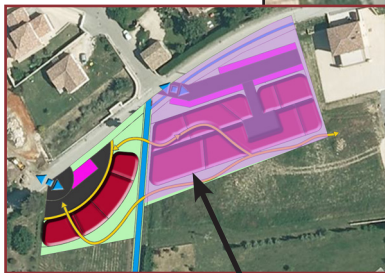
ZONE IIAU / ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Les tracés de voies et la taille des ilots sont reportés à titre indicatif.

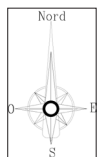
Les deux zones AU pourront présenter : soit une entrée carrossable commune, soit une entrée chacune.



La typologie de l'espace bâti : principe de bâtiments en petit collectif et individuel groupé.



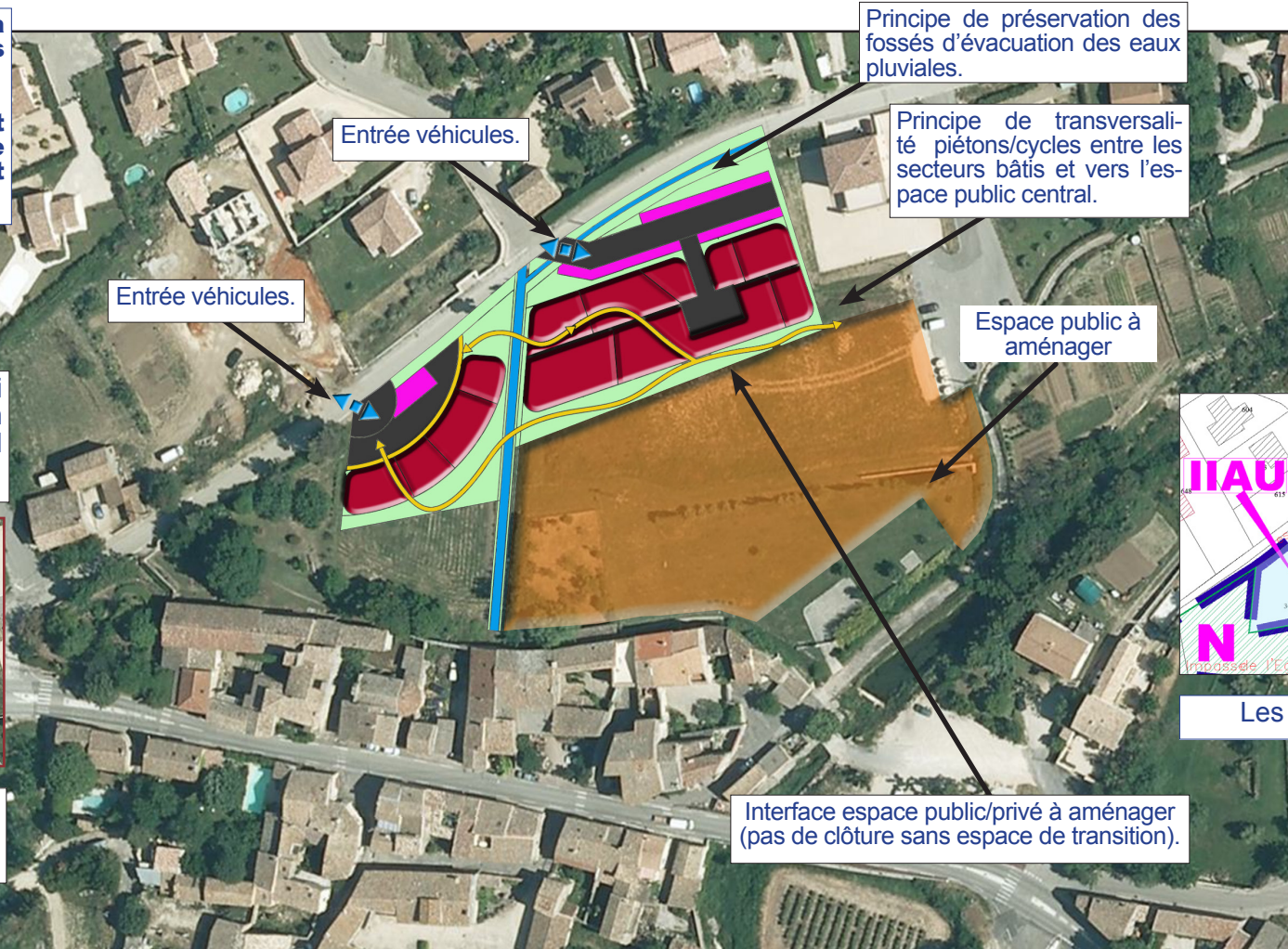
Secteur où la densité minimale sera au moins de 40 logements/ha.



Principe de coupure verte entre les deux zones A Urbaniser (utilisation du fossé existant) et de perméabilité piétons - cycles de cette coupure.



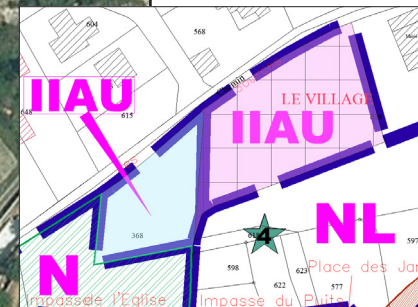
Principe de poches de stationnements communs (ici le long de la voie, en violet).



Principe de préservation des fossés d'évacuation des eaux pluviales.

Principe de transversalité piétons/cycles entre les secteurs bâtis et vers l'espace public central.

Espace public à aménager



Les deux zones IIAU

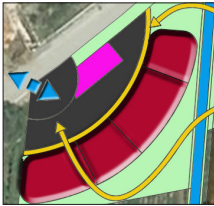
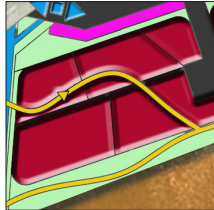
Interface espace public/privé à aménager (pas de clôture sans espace de transition).

Echelle 1/1800°

ZONE IIAU / ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

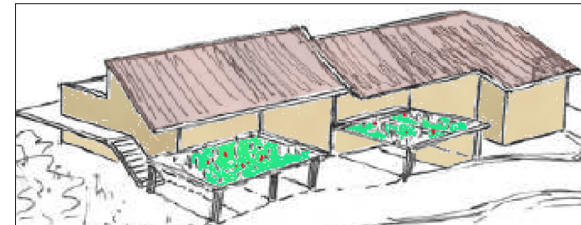
FORMES URBAINES

Principes



La typologie de l'espace bâti : principe de bâtiments en petit collectif et individuel groupé. La composition sera dense. Par mimétisme avec le bâti ancien, les volumes seront importants et simples. On développera des continuités de bâti, la taille des logements sera diversifiée. On privilégiera les bâtiments à étage.

Exemple de traductions possibles



GESTION DES INTERFACES ENTRE ESPACES DE VOIRIES ET TERRAINS D'ASSIETTE DES BATIMENTS

Pour limiter l'effet de cloisonnement lié aux murs clôtures, on aura, entre les parcelles et les voies communes :



Soit entre la clôture privative et l'espace commun, une interface végétale.



Soit une absence de clôture en dur ou de clôture opaque.

Zones IIAU du village / Illustrations des orientations d'aménagement



Etat actuel

Le schéma traduit une illustration « d'ambiances » de l'orientation d'aménagement. Cette illustration exprime « l'esprit » dans lequel doit être conçue l'urbanisation, elle ne constitue pas un plan masse à respecter et n'est pas opposable aux tiers.



Une évolution possible

Echelle 1/1800°